

SNTRS



informations

Bulletin de liaison du Syndicat
National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique C.G.T.

édité par nos soins.

25, RUE DES CHEVREUSE 91 400 ORSAY Tél. 69.07.60.13,
C.P. N° 50099 - Directeur de la Publication : G. MANDVILLE

Supplément au N°27 J LUNDI 17 DECEMBRE 1990

2 F 00

S.N.T.R.S. INFO.

FLASH

AUX SECRETAIRES REGIONAUX } CNRS
AUX MEMBRES DE LA CE }

Spécial INSERM.

A TOUS LES ADHERENTS

SOMMAIRE

- PAGE 2 PETITION : lettre ouverte adressée au
Directeur Général de l'INSERM concernant le
retard dans le calendrier des C.A.P..
- PAGES 3/4 RESULTATS AUX ELECTIONS DES C.S.S. INSERM 1990
- COLLEGE C -
- PAGES 5/6 TRACT : Vous travaillez au Siège de l'INSERM
ou dans une ADR... (PETITION)
- PAGES 7/8 TRACT DE LA FERC : STATUT...
DE GRAVES REMISES EN CAUSE... NE PAS SE LAISSER FAIRE
- PAGES 9/12 4 PAGES PETITION ;
Schéma stratégique et autoritarisme "soft"

▼ (Nous contacter pour un tirage en nombre)

Nous avons décidé de publier le tract sur le schéma
stratégique du CNRS, car il ne s'agit pas d'un simple redécoupage
des sections du Comité National accompagné de l'introduction de
méthodes de "management", qui seraient une lubie de son directeur.

Il s'agit bien là d'une tentative de transformation
fondamentale du CNRS, révélatrice des orientations gouvernementales
sur tout le dispositif de la recherche publique française.

ENTRSSYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE25, rue de Chevrouse
91400 ORSAY

Tél : 69 07 60 13

ORSAY, le 7 décembre 1990

SECTION NATIONALE INSERMMonsieur le Directeur Général de
l'INSERM
101, rue de Tolbiac
75013 PARIS

LETTRE OUVERTE

Monsieur le Directeur Général,

Une fois de plus les promotions des ITA sont à la traîne. En septembre la Direction instituait un calendrier des différentes étapes des promotions des ITA :

- CAP en décembre avec effet au 1/1/suivant ;
- campagne de mobilité (janvier jusqu'à mars) ;
- concours internes au printemps (dossier à retirer dès janvier) ;
- concours externe (automne)

Or, à ce jour aucune nouvelle des concours internes qui sont pourtant ceux de 1990 ! Quelle désinvolture pour ceux qui, dans les laboratoires et services, travaillent dans des conditions souvent difficiles et qui, pour bon nombre d'entre eux, sont déclassés depuis longtemps.

Et que dire des CAP dont la tenue n'est toujours pas prévue et donc impossible à réunir avant la fin de l'année. Pour celles-ci, tous les textes sont sortis et ne dépendent que de l'administration de l'INSERM.

Quand vous jugez un dossier suffisamment important (ex. restructuration des ADR et des concentrations des Agences Comptables), votre administration est capable de l'instruire rapidement ; pourquoi, une fois de plus, les promotions d'ITA sont-elles différées ?

En comptant sur une mise en oeuvre immédiate de ces procédures,

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Dominique LAGRANGE
Secrétaire Générale
de la Section Nationale INSERM.

NOM	PRENOM	LABO	SIGNATURE

Resultats aux élections des CSS INSERM 1980 Collège C

CSS	INSCRITS	Exprimés	SNTRS	SGEN	SNIRS	INDEP	Elus SNTRS
1	324	143		143?			PAS DE CANDIDAT
2	331	187	65 34,70%	74 39,60%	48 25,60%		JP ESTEVE
3	341	159	70	89			D DELAUTIER
4	328	109	109 100%				A HERBET T HUART A MICHAUD
5	304	164	54 32,90%	79 48,10%	31 18,90%		R SEYER
6	453	192	63	74	52		D HENZEL
7	317	145					PAS DE CANDIDAT
8	421	195	51 26%	102 52%	43 21,90%		D PHAM DHIN
9	285	159	55 35%	19 12%	27 16%	55 35%	JP BAZIN
10	288	328	106 32,30%	161 49%	61 18,50%		JP PIAU
		1781	573				

La caractéristique générale du scrutin (à chaud) est une baisse de la CFDT et du SNCS-FEN au profit de listes indépendantes et peut être du SNIRS-CGC.

Du fait du redécoupage du CSS, de la fusion des collèges C1 et C2 qui a favorisé la présentation d'un beaucoup plus grand nombre de listes dans le collège C (par exemple, le SNIRC-CGC ne présentait pas de listes en 87, il en a présenté au moins 6 cette année). Il est difficile d'apprécier notre évolution. De plus, n'oublions pas que nous ne nous présentions que dans 8 CSS sur 10.

Toutefois, peut-être, parler (avant réunion du Bureau INSERM) d'une bonne résistance du SNTRS-CGT.

RAPPEL DE NOS SCORES DES ANNEES PRECEDENTES SUR L'ENSEMBLE DES CSS.

	1979	1983	1987	1990
VOIX	354	637	636	573
%	43	35,1	53,5 (35,3)*	32,7
ELUS	2	8	14	10

* Pourcentage si l'on ne prend que les CSS où nos listes étaient en compétition avec d'autres listes.

Si l'on calcule notre pourcentage dans les CSS où nous étions et en compétition avec d'autres listes, nous faisons 33,5 %, ce qui est proche de notre score de 1987.

SNTRS-CGT

Vous travaillez au Siège de l'INSERM
ou dans une A.D.R.,

vous avez entendu parler des mesures Durafour visant à rénover le statut des fonctionnaires.

L'inflation étant, selon l'indice officiel, de 3,7 % alors que le gouvernement décide que nos salaires ne seront augmentés que de 2,5 % pour 1990, quelle rénovation peut-on attendre ?

En réalité, non seulement ces mesures ne règlent en rien les problèmes salariaux mais elles auront comme conséquences graves :

- un décalage accru entre les carrières des administratifs et celles des techniciens,
- un glissement vers le bas des niveaux de recrutement,
- la mise en place d'un nouveau corps en dessous des agents techniques et administratifs,
- la multiplication des barrages de grade dans un même corps,
- la diminution du temps de bonification d'échelon,
- l'ouverture des concours internes après un an de présence aux personnels des trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale),
- la multiplication des grades et la création d'un "nouvel espace indiciaire" pour les A.J.A. et les A.J.T. conduisant à les priver quasi-définitivement d'une possibilité de promotion en S.A.R. ou Technicien.
- le développement de la rémunération à la fonction et au mérite (est-ce à ce titre que le CTPC de l'INSERM du 20 décembre examinera un texte sur la prime d'intérêt collectif pour les chercheurs, les I.R. et les I.E. qui occupent des fonctions de :
 - . Chargés de Département ou de Mission
 - . Administrateurs Délégués Régionaux
 - . Chefs de service

pouvant aller jusqu'à 3000 Francs par mois).

Pour l'instant, il est prévu de commencer par appliquer ces mesures aux catégories C ; c'est-à-dire pour nous, dans tous les EPST, aux :

- . Agents d'administration (AGA)
- . Adjoints d'Administration (AJA)
- . Agents techniques (AGT)
- . Adjoints techniques (AJT)

Rappelons que :

- ** Les concours internes ouverts à l'ensemble des fonctions publiques nient le principe de qualification acquise dans la recherche, considérant que les catégories C sont des pions interchangeables d'un Ministère à l'autre, et il ne faut pas croire que les possibilités seront plus grandes, au contraire ; malgré leur nombre insuffisant, les transformations d'emplois dans la recherche sont plus importantes en proportion que d'autres administrations. Pour changer d'affectation, les détachements sont prévus dans le statut ainsi que la possibilité de mise à disposition.
- ** L'exigence du C.A.P. exigé pour le recrutement en A.G.T., alors que ce niveau était le premier sans qualification et le B.E.P. pour le recrutement en A.J.T., conduit à une dévalorisation du C.A.P. et avalise le déclassement et la sous-qualification, le corollaire est l'introduction d'un nouveau corps (agent de service technique) dont nous avons obtenu la suppression depuis des années.
- ** Le recrutement des A.J.A., A.G.A., se faisant sans référence aux diplômes (C.A.P., B.E.P.), les milliers de jeunes qui se battent actuellement pour acquérir la formation nécessaire seront floués et non reconnus.

Après la catégorie C, ce sera le tour des catégories B et A, l'ensemble remettant en cause le principe :

un corps = un niveau de qualification référencé à un diplôme = une rémunération.

Face à ces mesures, nous proposons :

- l'allongement de la durée de carrière dans un même corps et revalorisation de celle-ci,
- la suppression des barrages de grade,
- la parité de carrière administratif/technique,
- une grille unique où chaque corps est placé en fonction d'un niveau de qualification équivalent au niveau de formation acquis, sanctionné par un diplôme ou une équivalence.

N'ACCEPTONS PAS LES RECULS,
BATTEZ-VOUS AVEC NOUS
POUR LES STOPPER

Imposons nos propositions AU MINISTERE

POUR L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS,
POUR DE VRAIES MESURES DE REVALORISATION
DES CATEGORIES C (DEVELOPPEES CI-DESSUS)
ET NON UNE AUMONE DE QUELQUES POINTS D'INDICES
SUR 7 ANS EN LIQUIDANT LA SPECIFICITE DU STATUT
DE LA RECHERCHE.

NOM	PRENOM	LABO	SIGNATURE

7.
FEDERATION DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE
ET DE LA CULTURE C.G.T. (F.E.R.C.- C.G.T.)

I.N.R.A. - C.G.T., S.N.T.R.S. - C.G.T. (C.N.R.S., I.N.S.E.R.M., I.N.R.I.A.),
U.N.S.E.S. - C.G.T. (ENSEIGNEMENT SUPERIEUR)

STATUT ...
DE GRAVES REMISES EN CAUSE
NE PAS SE LAISSER FAIRE ...

Le 19 novembre 1990, s'est tenue au Ministère de la Recherche, une réunion avec les organisations syndicales pour "discuter" de l'application des mesures Durafour aux catégories C et D des E.P.S.T. (Etablissements Publics Scientifiques et Technologiques).

LA C.G.T. A QUITTE LA SEANCE

QUELS ETAIENT LES ENJEUX?

Il ne s'agissait en fait que d'une information sur les retombées mécaniques des accords.

Ils se traduisent par :

- un décalage accru entre les carrières des administratifs et celles des techniques,
- un glissement vers le bas des niveaux de recrutement,
- la mise en place d'un nouveau corps en dessous des agents techniques et administratifs,
- la multiplication des barrages de grade dans un même corps,
- la diminution du temps de bonification d'échelon,
- l'ouverture des concours internes après un an de présence aux personnels des trois fonctions publiques (Etat, Hospitalière, Territoriale).

C'est ce que le Ministère appelle des contreparties au saupoudrage indiciaire étalé sur 7 ans... et financé par la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires (- 15% depuis 1982), le blocage des salaires, le manque de possibilités de promotion.

EST-IL POSSIBLE DE NEGOCIER? DEMANDE LA C.G.T.

Sur :

- la parité administratif/technique,
- la suppression de la catégorie Agent des Services Techniques qui est en fait la création d'un corps dans une catégorie D qui n'ose pas dire son nom,
- le maintien des concours internes aux seuls agents des E.P.S.T.

LE M.R.T. REpond : RIEN N'EST NEGOCIABLE

LES CONSEQUENCES :

- le recrutement des A.J.A., A.G.A., se faisant sans référence aux diplômes (C.A.P., B.E.P.), les milliers de jeunes qui se battent actuellement pour acquérir la formation nécessaire seront floués et non reconnus.
- le C.A.P. exigé pour le recrutement en A.G.T. alors que ce niveau était le premier sans qualification et le B.E.P. pour le recrutement en A.J.T. conduit à une dévalorisation du C.A.P. et avalise le déclassement et la sous-qualification, le corollaire est l'introduction d'un nouveau corps (agent de service technique) dont nous avons obtenu la suppression depuis des années.
- les concours internes ouverts à l'ensemble des fonctions publiques nient le principe de qualification acquise dans la recherche considérant que les catégories C sont des pions interchangeables d'un Ministère à l'autre.
- la multiplication des grades et la création d'un "nouvel espace indiciaire" pour les A.J.A. et les A.J.T. conduisent à les priver quasi-définitivement d'une possibilité de promotion en S.A.R. ou en Technicien.

Il s'agit, en fait, d'avaliser la liquidation de la spécificité du statut de recherche au sein de la Fonction Publique d'Etat et de revenir sur les acquis du statut de 1983.

Après la catégorie C, ce sera le tour des catégories B et A, l'ensemble remettant en cause le principe :

un corps = un niveau de qualification référencé à un diplôme.

NOS PROPOSITIONS

- allongement de la durée de carrière dans un même corps et revalorisation de celle-ci.
- suppression des barrages de grade.
- parité de carrière administratif/technique.
- grille unique où chaque corps est placé en fonction d'un niveau de qualification équivalent au niveau de formation acquis, sanctionné par un diplôme ou une équivalence.

C'est autour de ces propositions que la C.G.T. appelle les personnels à discuter, à se mobiliser, à prendre des initiatives pour se rassembler largement autour de leurs revendications.

A la lumière des conséquences néfastes que vont entraîner les mesures préconisées par le Ministère, chaque organisation doit prendre ses responsabilités, y compris les signataires de ce mauvais accord.

**LA C.G.T., QUANT A ELLE, NE REJETTE AUCUNE POSSIBILITE
D'AGIR TOUS ENSEMBLE.**

**C'EST LA SEULE VOIE OUVERTE POUR QUE LES
REVENDICATIONS SOIENT SATISFAITES.**

schéma stratégique et autoritarisme "soft" *

Le schéma stratégique du CNRS consacre une stratégie d'asservissement déjà en oeuvre depuis plusieurs années.

Dans son état actuel, il traduit la politique générale du gouvernement et a été élaboré sans concertation réelle avec les personnels. Il est caractéristique d'une démarche technocratique. Son application accentuerait la diminution de l'autonomie du CNRS, déjà passablement rognée par les gouvernements successifs et aggraverait le malaise des personnels causé par la perte d'identité de l'organisme qu'ils ont contribué à créer.

UNE TRANSFORMATION FONDAMENTALE DU CNRS...

D'un CNRS organisme public de recherche autonome ayant capacité à élaborer et à financer ses programmes pour répondre aux besoins sociaux et économiques du pays, on assiste à une transformation du CNRS en agence de programme ou la notion "d'entreprise de recherche" prédomine. L'autonomie est jetée aux orties, l'essentiel des programmes sont définis au niveau gouvernemental, quant aux besoins sociaux et économiques du pays, se sont avant tout ceux des entreprises et des Ministères.

... DANS SES MODES D'EVALUATION

Dans cette logique les critères et les modes d'évaluation changent ainsi que les modes de direction. Ainsi les sections du Comité National seraient redéfinies, non pas sur une base d'évolution des disciplines, mais sur la base de "systèmes d'objet" conçus sur une base technocratique sans fondement scientifique. Ex.: la planète terre ; le patrimoine culturel ou idéologie-pouvoirs, Etat-relation internationale, internationalisation du monde ; etc...

Les sections du Comité National verront peu à peu leur rôle évoluer vers l'évaluation interne de programme, prémisse d'une généralisation des programmes interdisciplinaires IMABIO, COGNISCIENCES...qui deviennent de quasi filiales thématiques avec Conseil d'Administration et Comité de programmes sous la responsabilité directe du Directeur Général et des Directeurs Scientifiques.

Nous pensons que le découpage du Comité National doit avoir pour objectif de permettre à des communautés scientifiques de gérer et d'évaluer des techniques, des méthodes et des concepts qui permettent l'évolution des sciences en maintenant des équilibres entre des courants divers, en gardant une connaissance approfondie des lieux où se fait la recherche, des structures par lesquelles elle se réalise, des hommes et des femmes qui la font, tout en permettant d'assurer une réflexion prospective.

... DANS SES MODES DE DIRECTION

La réforme du décret organique du CNRS qui concentrait les pouvoirs dans les mains de la Direction Générale prend tout son sens. Il ne s'agit plus de diriger un organisme de recherche dont la politique scientifique aurait du résulter de la confrontation des besoins sociaux et de l'état de la science, mais de canaliser les initiatives des travailleurs scientifiques dans des programmes définis en dehors d'eux.

Pour cela il faut des relais intermédiaires convaincus de cette démarche pour encadrer ; ainsi les délégués régionaux seront les animateurs de la politique du Directeur Général au niveau régional, tandis que les directeurs de laboratoires seraient transformés en "manager" dirigeant "d'unité de production" pour enfermer les initiatives individuelles dans un cadre préétabli : le "projet de laboratoire ou de service."

Le contenu de cette politique dite "des ressources humaines" est totalement inacceptable, elle est étrangère à la culture des personnels de la recherche. Directement issue de la culture des écoles de commerce, elle vise à la rentabilité maximale des entreprises, généralement en sacrifiant les hommes. Or, la dimension humaine est primordiale pour dégager la créativité et l'efficacité des diverses missions de la recherche. Au lieu de cela, c'est l'allégeance, la vassalisation qui est proposée à tous les niveaux.

Si le CNRS veut reconnaître réellement la place des ITA, cela nécessite une politique accompagnée de droits, de moyens et de prérogatives nouvelles à la hauteur du rôle qu'ils jouent. La résorption complète du sous-classement (sous-classés de 82, sous-classés au moment de la titularisation, mais aussi tous ceux qui se sont retrouvés sous-classés depuis) en serait une première preuve matérielle.

UNE POLITIQUE ANTINATIONALE DE DEVELOPPEMENT SELECTIF DES REGIONS

Les choix européens influent directement sur la politique et les orientations de l'économie française, imposant un redéploiement des multinationales. Cette stratégie internationale affecte les équilibres nationaux et accentue les disparités régionales. Cette politique du gouvernement va aussi à l'encontre de la cohérence entre de développement national et régional qui nécessiterait une meilleure organisation des relations entre ces deux notions (Nation/Région) et créerait une meilleure régulation d'ensemble. On a le sentiment que c'est l'impulsion au niveau national d'un mouvement de développement sélectif et précaire de quelques parcelles du tissu socio-économique les plus rentables sur le marché européen qui est recherchée.

Le schéma stratégique du CNRS s'inscrit pleinement dans cette démarche avec:

- Une politique régionale du CNRS qui se contente d'accompagner un développement sélectif de régions choisies et programmées par le développement de la C.E.E.
- Un partenariat avec les entreprises qui passe de la valorisation de la recherche à celle de "recherche à objectifs partagés" sans avoir les moyens de son indépendance financière et d'esprit.

...AU SERVICE DES ENTREPRISES

En faisant l'impasse sur les moyens indispensables au développement de la politique scientifique nécessaire, le schéma stratégique, de critiquable, devient catastrophique en cas de maintien ou de très légère progression des moyens du CNRS. La politique de développement différenciée au travers des programmes interdisciplinaires ne préserve que quelques secteurs.

Complément d'une politique où la croissance des moyens va essentiellement vers les entreprises qui, n'investissant pas en propre, alimentent un flux de contrats de plus en plus important. Cette politique fait des entreprises les réels décideurs de la politique scientifique à conduire.

...PORTEUSE DE DEMANTELEMENTS ET DE MOBILITE

L'inadéquation entre les moyens et les objectifs imposeront obligatoirement des démantèlements, des mobilités forcées aboutissant à un gaspillage et à un déclin de la Recherche Fondamentale en France et en tout cas à un affaiblissement du rôle du CNRS.

CETTE STRATEGIE EST DANGEREUSE ET INACCEPTABLE,
C'EST L'AVENIR DU CNRS QUI EST EN JEU.

Du fait que la recherche fondamentale représente un enjeu économique et social fondamental pour le présent et pour l'avenir, ne devrait-on pas plus que jamais mettre en place les conditions pour qu'elle réponde aux sollicitations extérieures tout en assurant son développement propre.

Les personnels sont attachés à l'esprit de service public de recherche qui n'est pas une conception dépassée comme on l'entend si souvent. Nous entendons préserver le développement équilibré de tous les aspects de la recherche dans le cadre d'une vie scientifique "vivante", c'est à dire dotée de moyens suffisants pour garantir son indépendance. Qu'y soient associés sans exception tous les personnels et utilisateurs, ainsi que les représentants de la demande sociale. Nous considérons que l'économie de notre pays, tout en s'insérant dans l'économie mondiale, doit se préserver des aléas politiques et économiques internationaux et réduire sa dépendance.

SE RASSEMBLER ET AGIR

Avec les personnels, nous entendons agir pour développer la démocratie et rendre au CNRS les moyens de son développement. Leur rendre la capacité à définir les orientations scientifiques les plus efficaces et les moyens à y affecter pour répondre aux besoins économiques et sociaux du pays.

Le SNTRS-CGT lance un appel à vous rassembler pour agir.

A G I S S O N S

Contre

- la transformation du CNRS en agence de programme, tel que le prévoit le schéma stratégique,
- le "partenariat avec les entreprises" qui fait de celles-ci les réels décideurs de la politique scientifique à conduire,
- le développement sélectif des régions lié à celui de la CEE,
- le redéploiement et le démantèlement des équipes de recherche et la mobilité forcée,
- une politique de gestion des personnels, "ressources humaines", qui vise à la rentabilité maximale, en sacrifiant les individus.
- la contractualisation des relations ITA-responsables d'unités.

Pour

- une politique de l'organisme élaborée de façon indépendante sur des critères scientifiques et financée par l'organisme,
- associer tous les personnels à la définition de la politique de l'organisme,
- la reconnaissance aux personnels de nouveaux droits (statut, instances...),
- la création de postes pour développer l'emploi stable,
- les transformations d'emploi pour la résorption totale du sous-classement.

A P P E L

Cher(e)s Collègues,

Vous avez quelques inquiétudes quant à l'avenir de la recherche ?

Vous avez raison : le schéma stratégique du CNRS devient l'orientation affichée dans laquelle chacun DOIT s'inscrire sous peine d'exclusion. Ce document est la planification d'une transformation radicale de la recherche publique qui passe par une restructuration de ses modes de fonctionnement, d'organisation et d'évaluation.

La recherche scientifique devenant, d'une part instrument de la compétitivité des entreprises et d'autre part instrument de connaissance et de contrôle des phénomènes sociaux, utile à un gouvernement, la réponse qui nous est imposée est l'asservissement et l'instrumentalisation de la recherche publique. Pour ce faire, les modes actuels de définitions des programmes et des axes de recherche sont cassés et les noyaux de recherche fondamentale sont concentrés sur les grands programmes définis, au niveau national ou international, au détriment des cohérences scientifiques.

Pour mettre en oeuvre sa politique, la direction instaure des critères de gestion qui s'inspirent de ceux des entreprises, en même temps, elle cherche à "*mobiliser ses hommes*" sur un "*projet d'entreprise*". Ce nouveau vocabulaire de "management" traduit l'obligation d'une rentabilité financière qui transforme les hommes en "*ressources*" à exploiter.

Le CNRS n'est pas une "entreprise" soumise à la concurrence économique, contrainte de faire des bénéfices, de liquider les secteurs "non rentables" : il est un service public, un organisme national de recherche fondamentale, avec un programme scientifique qui devrait être défini et contrôlé par un Comité National. Le "projet d'entreprise", mis en avant par le schéma stratégique, n'est pas ce programme scientifique.

Vous êtes satisfaits quand on donne "*la priorité à la recherche*", mais vous cherchez ses effets dans les budgets des EPST ou dans les créations d'emploi. En réalité, la priorité est dans le subventionnement de la recherche industrielle qui alimente des contrats développant la recherche sur les thèmes intéressant les entreprises.

D'autres réponses sont possibles. Elles supposent une politique qui vous associe à l'élaboration des choix nécessaires pour répondre à tous les besoins sociaux.

Vous essayez sans doute de voir quels arguments scientifiques prévalent aux projets de redécoupage du Comité National. Ne cherchez plus. Sous couvert d'"*interdisciplinarité*" l'objectif est en fait de casser les différentes communautés scientifiques structurées autour de disciplines. Il est aussi de transformer cette instance démocratique d'évaluation et de prospective en réduisant ses capacités de gestion des évolutions scientifiques en faveur de jurys pour les recrutements, d'experts (ou de CAP) pour l'évaluation des chercheurs, des Directeurs Scientifiques pour la gestion des grands programmes. Que resterait-il au Comité National ?

Si vous croyez à une recherche publique indépendante, au service du progrès social. Si vous pensez que l'interdisciplinarité a besoin du terreau des disciplines et que l'existence de celles-ci implique un accord sur les objets, un langage commun, des problématiques et des méthodologies partagées ou reconnues dans leur diversité. Si vous voulez défendre un Comité National qui ait pour objectif de permettre à des communautés scientifiques, à travers leurs représentants, de gérer et d'évaluer des techniques, des méthodes et des concepts nécessaires à l'évolution des sciences, en maintenant des équilibres entre des courants divers, à partir d'une connaissance approfondie des lieux où se fait la recherche, des structures où elle se réalise, des hommes et des femmes qui la font, alors, dites-le et, avec nous, affirmez :

* NOUS EXIGEONS une politique scientifique élaborée de façon indépendante sur des critères scientifiques et financée par l'organisme.

* NOUS EXIGEONS les moyens financiers et humains de cette politique.

* NOUS EXIGEONS des instances démocratiques, organisées sur des critères scientifiques, qui aient tous les moyens de réaliser le nécessaire travail de réflexion, d'analyse, d'évaluation des propositions, ce qui suppose une vraie relation dialectique entre les personnels et la direction, dans le respect des responsabilités de chacun.

N O M	Prénom	Catégorie	L A B O	S I G N A T U R E